

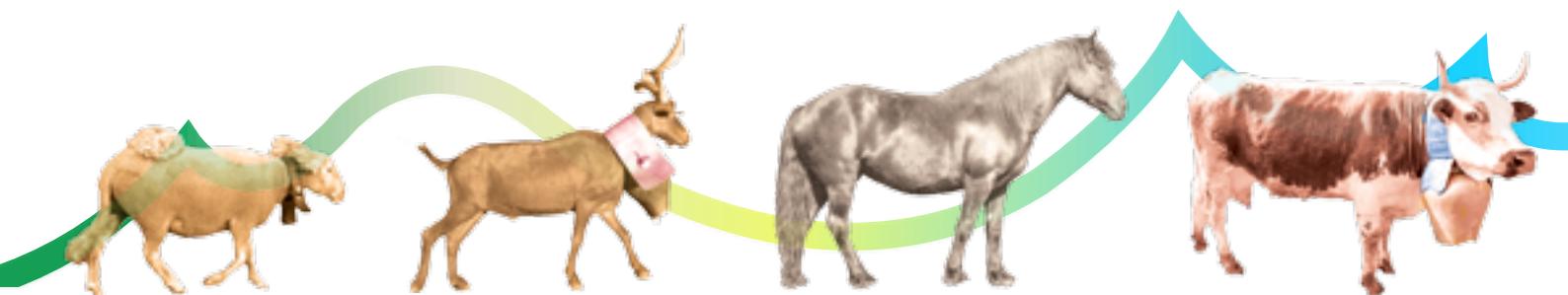
TRANSHUMANCE

DÉPLACEMENT SAISONNIER DE TROUPEAUX



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France
connaitre, pratiquer, transmettre

LES TRANSHUMANCES EN FRANCE



LA TRANSHUMANCE, DÉPLACEMENT SAISONNIER DE TROUPEAUX

■ La transhumance (du latin *trans*, « au-delà », et *humus*, « terre ») consiste à déplacer, à certaines saisons, de grands troupeaux d'ovins, de bovins, de caprins et d'équins, sur des distances plus ou moins longues. La transhumance implique des savoirs spécifiques en matière de conduite des troupeaux, d'élevage des animaux, de gestion de l'espace pastoral et de ses ressources naturelles ou encore de gestion collective des *communs pastoraux*. Ses connaissances et pratiques sont partagées par les éleveurs et bergers salariés qui, pour transhumer dans de bonnes conditions, interagissent avec une grande diversité d'acteurs. La transhumance contribue à sauvegarder certains savoir-faire liés au bâti et à l'artisanat traditionnel, ainsi qu'à l'élaboration de produits alimentaires, que les bergers doivent maîtriser afin d'assurer leur autonomie durant les déplacements et la vie sur les pâturages d'altitude. Des pratiques sociales, rituels et fêtes saluent en particulier le départ des troupeaux et de leurs gardiens et les accueillent au retour.

SOMMAIRE

- p. 2 La transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux
- p. 3 Les principaux territoires de la transhumance en France
 - p. 4 Provence - Alpes
 - p. 5 Alpes du Nord
 - p. 6 Massif central nord
 - p. 7 Causses - Cévennes - Quercy
 - p. 8 Pyrénées occidentales
 - p. 9 Pyrénées centrales et orientales
 - p. 10 Vosges
 - p. 11 Jura
 - p. 12 Corse
- p. 13 D'autres territoires et pratiques de transhumances
Petit lexique de l'élevage transhumant
- p. 14 La transhumance inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité
- p. 15 Le déploiement d'un Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Transhumance
- p. 16 Contacts - Crédits

1. Transhumance ovine à Ginasservis, Var © MdT
2. Transhumance bovine d'Aubrac © JD Auguy

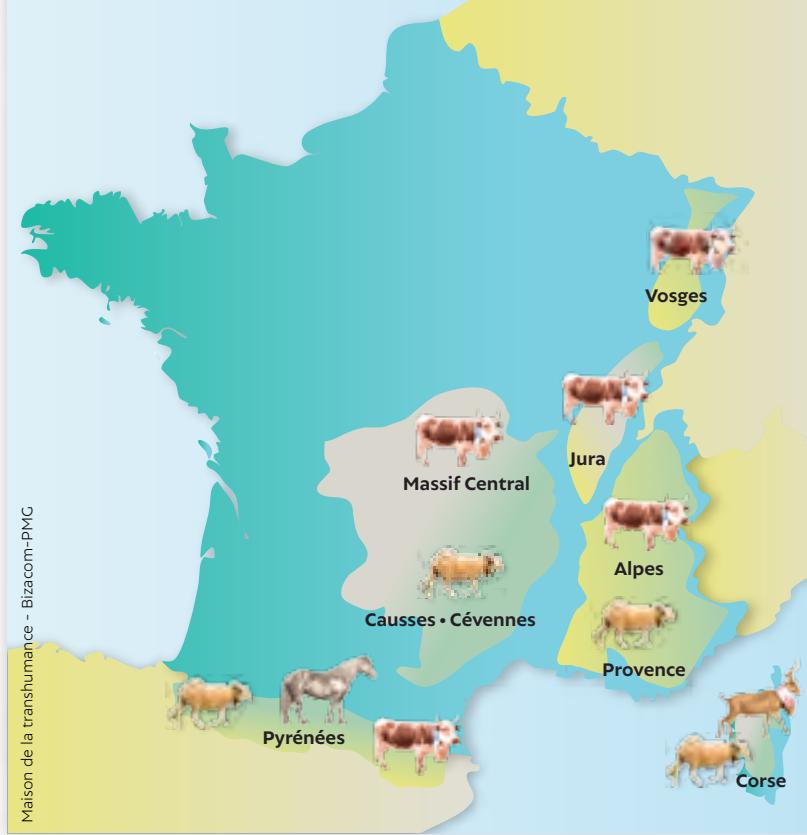
2



LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE LA TRANSHUMANCE EN FRANCE

■ En France, la transhumance est présente de manière vivante et organisée dans plusieurs territoires : Provence et Alpes, Causses Cévennes et Massif central, Pyrénées, Vosges, Jura, Corse, où elle modèle, avec une grande diversité de formes, les relations entre les hommes, les animaux et les écosystèmes.

De nos jours, la majorité des transhumances à longue distance ont lieu autour du bassin méditerranéen. Elles amènent au mois de juin les troupeaux des plaines côtières ou des garrigues jusqu'aux montagnes plus ou moins éloignées, où l'herbe renait dès la fonte des neiges, permettant également d'éviter les fortes chaleurs. Des mouvements inverses, actuellement plus restreints, appelés transhumances hivernales, font descendre les troupeaux montagnards vers les plaines, leur évitant de passer l'hiver en bâtiment. Des déplacements plus courts, appelés selon les territoires estive locale, *remue*, *inalpage*, *dévête* (...) sont présents dans l'ensemble des massifs. Ce sont principalement les ovins et bovins qui transhument, mais les caprins, parfois les chevaux et même les porcs pratiquent également la transhumance, guidés par les éleveurs et les bergers.



2

1



3



4

1. Génisses abondance sur le plateau d'Emparis © MdT
2. Chèvres du Rove dans les alpages de Haute-Savoie © MdT
3. Chevaux de Mérens dans les estives pyrénéennes © Sherpas Mérens
4. Brebis raïole dans les estives cévenoles © MdT
5. Vaches vosgiennes sur les Hautes-Chaumes © Benoît Facchi
6. Génisses montbéliardes dans les estives du Jura © MdT
7. Brebis dans les estives Corse © MdT



5



6



3

PROVENCE - ALPES

■ La grande transhumance ovine estivale relie, sur de longues distances, les plaines provençales aux Alpes. Elle permet de pallier la sécheresse de l'été où l'herbe jaunit et devient rare. Dès le mois de juin, les troupeaux sont conduits dans les montagnes les plus proches. Ils en reviennent entre septembre et novembre.

Jugé gênant pour la circulation automobile, l'acheminement des troupeaux bascula largement vers le train au début du XX^e siècle. C'est ensuite le camion qui a pris le relais depuis les années 1950, permettant d'aller jusque dans les alpages de la Haute-Savoie. L'estive locale désigne la montée, sur des alpages de proximité, des troupeaux des communes de montagne ou des zones de piémonts.

La transhumance hivernale est pratiquée par les troupeaux des élevages montagnards qui viennent passer l'hiver dans les plaines ou massifs forestiers littoraux de Basse Provence. Elle concerne principalement les ovins, mais également des bovins en provenance notamment des Alpes du Nord et joue souvent un rôle dans la réduction du risque d'incendie. Certains éleveurs, appelés *herbassiers*, se déplacent quasiment toute l'année. Disposant de peu de terres, d'équipements et de bâtiments, ils multiplient les déplacements avec leur troupeau en négociant des places de pâture.

FLUX DES TRANSHUMANCES ESTIVALES OVINES

615 000 brebis

350 alpages collectifs

FLUX DES TRANSHUMANCES HIVERNALES OVINES

123 000 brebis

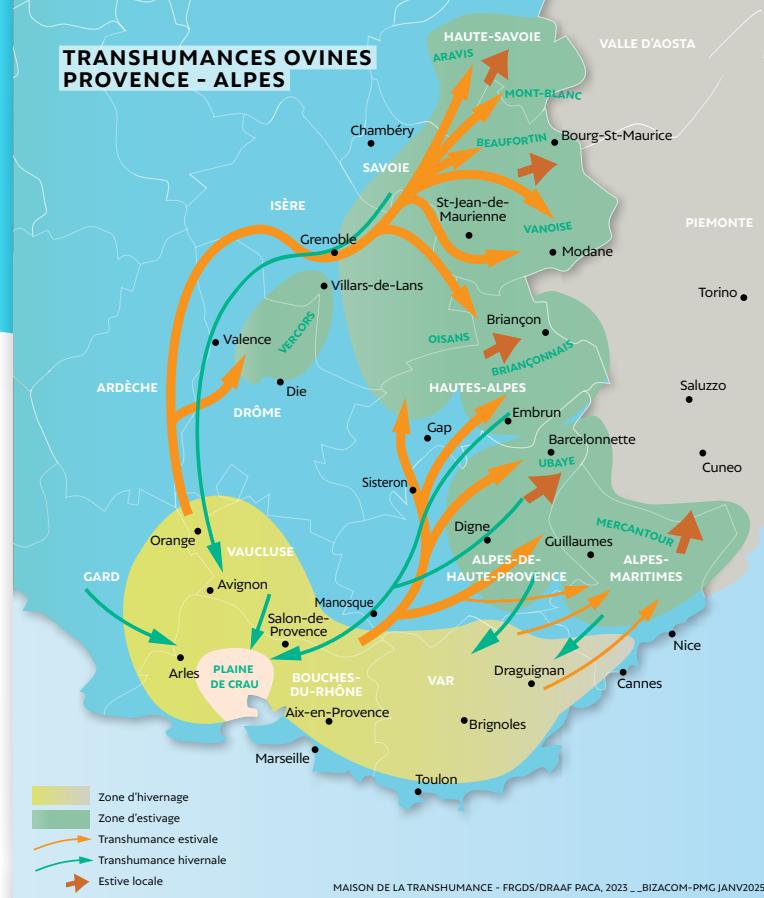
30 sites collectifs de transhumance hivernale

Environ **320** Groupements Pastoraux agréés

Héliportage : **500** rotations sur les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes

Sources : FRGDS et DRAAF PACA, CERPAM (2023)

TRANSHUMANCES OVINES PROVENCE - ALPES

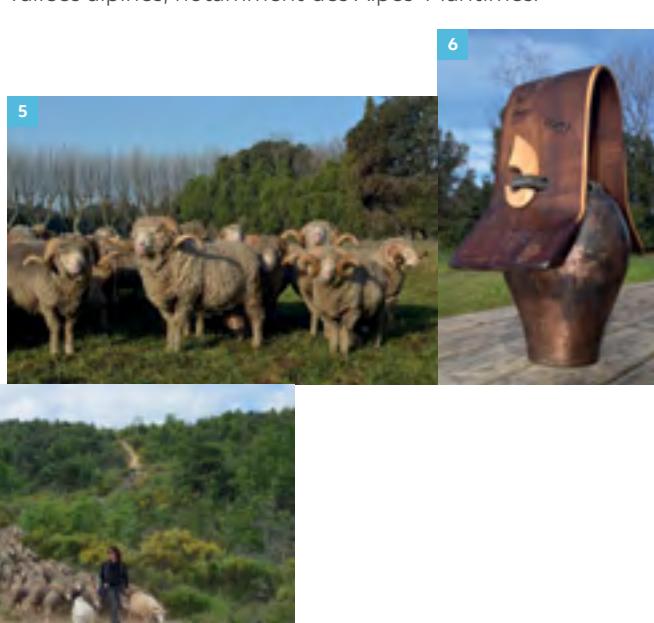


1. Agneaux de Sisteron IGP © François-Xavier Emery
2. Chargement des bœtaillères dans la plaine de la Crau © MdT
3. Fête de la transhumance de Salon-de-Provence © MdT
4. Transhumance à pied sur la draille de Bras d'Asse © MdT
5. Béliers mérinos d'Arles du Domaine du Merle © MdT
6. Sonnaille (redon) de transhumance © MdT



■ L'élevage transhumant a profondément marqué les territoires de son empreinte. La diversité de ce patrimoine vivant est fortement présente dans l'identité locale et les paysages : sonnailles, bâtons, marques, manteaux, bergeries, habitations, cabanes, abris, abreuvoirs, chemins de transhumance et leurs aménagements : murets, bornes, fontaines (...), savoir-faire, langue, mémoire, animaux, races. Une trentaine de fêtes de la transhumance sont de nos jours organisées, de la Provence aux Alpes, principalement au printemps mettant en exergue le passage du troupeau dans les rues des villes et villages.

■ Auparavant orienté vers la production de laine, notamment avec la race mérinos d'Arles, l'élevage ovin est désormais spécialisé pour produire de la viande. De nombreux éleveurs ont fait le choix de commercialiser des agneaux finis en bergerie sous l'Indication Géographique Protégée « Agneau de Sisteron ». L'élevage traditionnel de *tardons*, montés en alpage, donne une viande savoureuse et alimente notamment les circuits courts. Attestée depuis le Moyen Âge, la production de fromage en alpage est peu répandue mais perdure dans quelques vallées alpines, notamment des Alpes-Maritimes.



ALPES DU NORD

■ Dans les Alpes du Nord, les vaches laitières passent les trois mois d'été dans les alpages, appelés aussi *montagnes*, qu'elles parcourent selon un cycle de *remues*. Le terme « d'alpagistes » (ceux qui utilisent l'alpage) désigne les éleveurs propriétaires ou locataires de l'alpage. Ces pratiques pastorales, attestées depuis plusieurs siècles, ont façonné de vastes pâturages souvent situés au-dessus de mille mètres d'altitude et en partie gagnés sur l'étage forestier. Les vaches qui y paissent produisent un lait à l'origine de fromages réputés. Autrefois faite à l'alpage, la majeure partie de la production fromagère est aujourd'hui assurée par des coopératives situées dans les vallées, là où les troupeaux passent l'hiver. La transhumance des troupeaux laitiers, passant des sièges d'exploitation aux zones intermédiaires puis aux alpages, se fait principalement à pied ou plus rarement au moyen de bœtaillères.

La transhumance hivernale est pratiquée par certains troupeaux, ovins et surtout bovins, des exploitations montagnardes, qui viennent passer l'hiver et une partie du printemps dans les plaines ou massifs forestiers du littoral.

FLUX DES TRANSHUMANCES ESTIVALES

Bovins : Vaches laitières : **25 300** – Hors vaches laitières : **49 300**

Ovins : **322 200** (dont environ la moitié venant de Provence)

Caprins : **11 500**

Equins : **1 900**

Référence : enquête pastorale

1. Chalet d'alpage © Pasto-Kezako
2. Brebis Thônes et Marthod en alpages, Maurienne © MdT
3. Vaches abondance en alpages © O. Ensminger - SEA74 - Pasto-Kezako



■ De nombreuses communes des Savoie et d'Isère organisent des événements lors de la « démontagnée », fête traditionnelle qui célèbre la descente des vaches et autres animaux d'alpages vers la vallée. La Fête de la Transhumance qui se tient depuis 1991 dans le Diois fut l'une des premières à célébrer la montée en estive des troupeaux ovins. Les chalets d'alpages, qui comprennent généralement un logement et une salle de traite, font partie intégrante des paysages alpestres. Ils sont les témoins architecturaux de ce patrimoine montagnard.

■ En élevage bovin laitier, les races sont imposées par les cahiers des charges des fromages AOP et IGP : Beaufort, Reblochon, Abondance, Tome des Bauges, Emmental de Savoie, Raclette de Savoie, Tome de Savoie. Il s'agit essentiellement de Tarine, Abondance et Montbéliarde. Dans le Vercors, la race Villard de Lans est également présente dans le cahier des charges du Bleu du Vercors. Le Chevrotin AOP est issu de l'élevage de chèvres de races locales, Alpine et Savoie.

La race Thônes et Marthod, qui compte environ 7 000 brebis, fournit à la fois du lait, des produits laitiers et de la viande d'agneaux.

De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année pour valoriser ces produits dans les fermes, villages et alpages.



4. Fête de la transhumance de Chatillon en Diois © MdT
5. Fromages Beaufort AOP © Pasto-Kezako
6. Vaches tarine à la traite © Pasto-Kezako



MASSIF CENTRAL NORD

■ Le Nord du Massif central est une terre pastorale, avec une longue tradition de transhumance à dominante bovine, plus secondairement ovine.

La transhumance se pratique dans les Monts du Cantal, le Massif du Sancy, le Cézallier, la Chaîne des Puys et les Monts du Forez, mais aussi sur le plateau de Millevaches, dans le Morvan et l'Aubrac.

À partir de la mi-mai, les troupeaux quittent les parcelles à proximité des exploitations et sont conduits vers les pâturages d'altitude où ils resteront jusqu'en octobre.

Les transhumances s'effectuent en grande majorité sur de courtes distances, à l'échelle intra départementale voire intra communale. Les transhumances les plus longues concernent surtout la conduite des troupeaux aveyronnais vers les estives auvergnates.

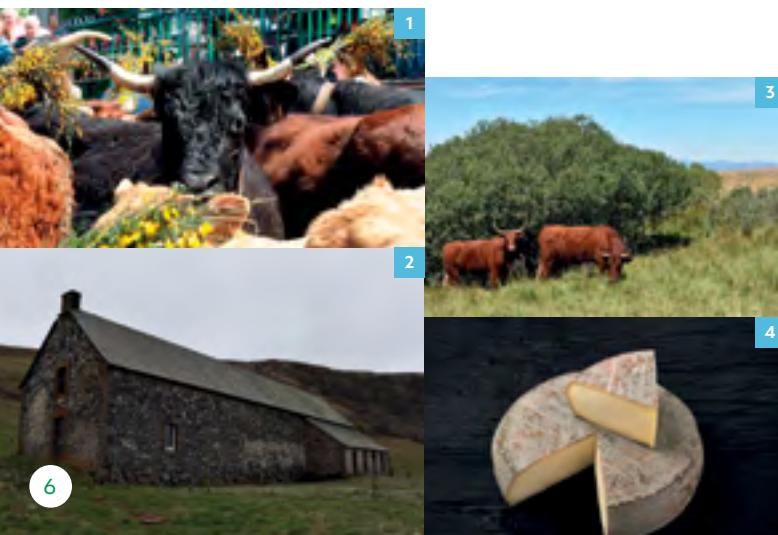
Les bovins sont principalement déplacés en camions, hormis pour les très petites distances.

Les transhumances ovines impliquent parfois des déplacements à pied sur de longues distances, associant de nombreux bénévoles et incluant des étapes sur le trajet.

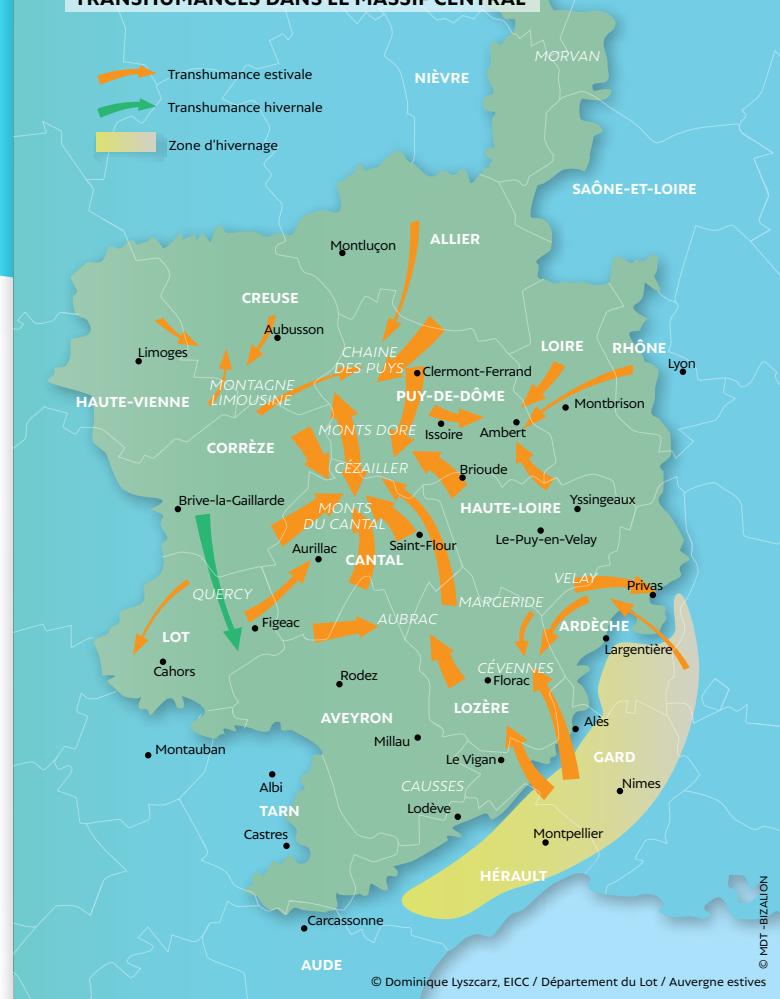
■ Le Massif central célèbre la transhumance avec des fêtes, comme à Allanche dans le Cantal, où les troupeaux sont préparés avec des couronnes de fleurs, des tontes décoratives et des sonnailles, les fêtes de l'Aubrac ou la « Faites des bergers » en Limousin qui présente l'émergence récente du pastoralisme collectif dans cette région.

Le paysage est marqué par la présence de nombreux burons et jasseries, témoins d'une époque où femmes et enfants montaient en estive pour y garder les troupeaux et transformer le lait.

1. Fête de l'estive à Allanche dans le Cantal, décorations des troupeaux de salers avec des couronnes de fleurs de genets © Auvergne Estives
2. Buron dans les Monts du Cantal © Auvergne Estives
3. Vaches salers en estives dans les Monts du Cantal © Auvergne Estives
4. Fromage AOP Saint-Nectaire © AOP Saint-Nectaire
5. Vacher assurant la surveillance d'un troupeau d'Aubrac en estives sur le Cézallier © Auvergne Estives
6. Transhumance ovine dans le Massif du Sancy © Auvergne Estives



TRANSHUMANCES DANS LE MASSIF CENTRAL



© Dominique Lysczarz, EICC / Département du Lot / Auvergne estives

■ Aujourd'hui, la transhumance est avant tout pratiquée pour la production de viande, bien que l'on trouve encore quelques troupeaux laitiers, équipés de salles de traite mobiles. Les AOP fromagères Saint-Nectaire, Cantal, Salers, Bleu d'Auvergne, Laguiole, Fourme d'Ambert, Fourme de Montbrison, ainsi que l'AOP Fin gras du Mézenc et l'IGP Fleur d'Aubrac doivent une partie de leur renommée au pâturage des troupeaux en estive.

Il existe également des labels, comme le Bœuf fermier Aubrac, dont la transhumance est inscrite au cahier des charges.

FLUX DES TRANSHUMANCES ESTIVALES

Volcans d'Auvergne :

85 000 bovins, **18 000** ovins, **680** équins, **330** caprins

2 700 éleveurs, dont **25 %** organisés en collectif

(source : enquête pastorale Auvergne Estives 2020)

Monts du Forez :

4 200 bovins, **7 300** brebis, **110** caprins, **80** équins

152 éleveurs dont **50 %** organisés en collectif

(source : enquête pastorale Auvergne Estives 2022)

Plateau de Millevaches :

3 500 petits ruminants - **20** éleveurs

(source : Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine)



MASSIF CENTRAL SUD : CAUSSES - CÉVENNES - QUERCY

■ Le site des Causses et Cévennes s'étend sur plus de 3 000 km², à la confluence de massifs granitiques, de plateaux calcaires et de vallées cévenoles schisteuses. Le site est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011 en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen. En effet, depuis le néolithique, les hommes mènent pâtruer leurs troupeaux sur ces hautes terres, cette pratique est à l'origine d'un patrimoine exceptionnel. Aujourd'hui, les éleveurs pratiquent la transhumance principalement vers les trois massifs du site : le Mont Aigoual, le Mont Lozère et le Mont Bougès. Chaque année de juin à octobre, environ 20 000 brebis suivent les *drailles* pour arriver à des lieux d'estives collectives. Au total, environ 100 éleveurs confient leurs troupeaux à des bergers saisonniers ou bien les gardent eux-mêmes, répartis sur vingt estives collectives.

Dans le Quercy, la transhumance a refait son apparition sur les causses du Lot dans les années 2000, après une pratique importante entre le XV^e et le XVIII^e siècle. Elle mobilise une trentaine d'éleveurs du Lot et de la Corrèze qui déplacent leur troupeau sur les contreforts calcaires des vallées du Lot, du Célé et sur le massif du Lioran. La transhumance dans le Lot se pratique tout au long de l'année, été comme hiver. Les territoires pâturés sont constitués de pelouses sèches, landes à genévrier et chênaies pubescents en mosaïque et mis à disposition par des *associations foncières pastorales libres*.

■ Le territoire Causses et Cévennes compte trois principales fêtes de la transhumance : celle de l'Espérou dans le Gard qui marque la transhumance vers le Mont Aigoual, celle du Mont Lozère et celle des Ayres, jalon vers le Mont Bougès. Ces festivités sont l'occasion de voir défiler les troupeaux parés de leurs pompons et sonnailles, d'assister à des démonstrations de chiens de troupeaux et de tonte, de partager un repas.

Symbolique de la reconquête des espaces embroussaillés, la Transhumance Rocamadour-Luzech est l'événement emblématique lotois qui rassemble chaque année, au mois d'avril, de nombreux marcheurs venus de toute la France pour accompagner le troupeau sur 70 km en 5 jours. Fruit d'un travail commun entre les villages étapes, les associations locales de propriétaires et d'éleveurs et les partenaires institutionnels, la transhumance véhicule un moment de convivialité à part entière.

■ Une filière d'excellence issue de la transhumance se distingue avec des produits valorisés et reconnus : l'agneau de Lozère dit ELOVEL, ainsi que l'agneau fermier du Quercy (label rouge).

De plus, les races à viande, Aubrac et Charolaise, font de la transhumance courte sur les Monts.

FLUX DES TRANSHUMANCES ESTIVALES OVINES

Causses et Cévennes :

20 000 brebis - **100** éleveurs

800 km de drailles - **4** drailles collectrices historiques

Gard-Lozère :

1 fédération de groupements pastoraux gère **20** estives collectives

Quercy :

3 000 brebis et anthenaises - **30** éleveurs

350 km parcourus

Trois associations transhumantes

25 sites d'associations foncières pastorales



1. Transhumance Rocamadour Luzech

© Département du Lot - JB Dos Ramos

2. Transhumance de brebis dans l'Hérault © Michèle Bouis

3. Draille de l'Aubrac à Saint-Maurice-de-Ventalon © EICC

4. Brebis Causses du Lot © Département du Lot - Nelly Blaya

5. Fête de la Transhumance de l'Espérou © EICC

6. Sonnailles décorées © EICC

3



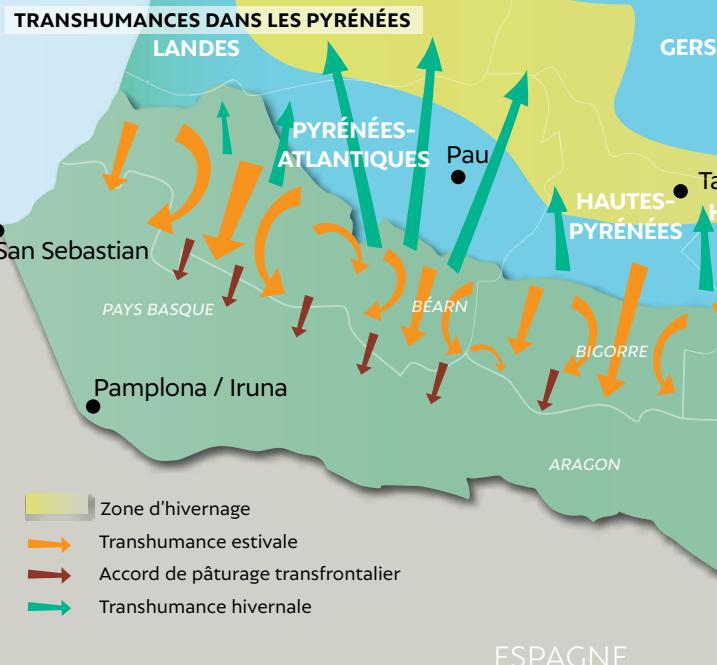
7

PYRÉNÉES OCCIDENTALES

■ La transhumance estivale concerne un nombre très important d'animaux venant d'exploitations de taille petite à moyenne, associant des troupeaux de brebis laitières et de bovins allaitants (voire d'équins). Il s'agit d'une transhumance de proximité des troupeaux de la vallée vers les pâturages d'altitude pour bénéficier des ressources fourragères des estives durant l'été grâce à un climat et à un gradient d'altitude favorables à la pousse de l'herbe. Mais cela peut concerner aussi des transhumances vers des vallées voisines permettant d'équilibrer la charge animale entre vallées. Les territoires pastoraux font l'objet d'une gestion collective en bien communs et parfois d'accords de pâturage avec l'Espagne.

Du fait de la faible taille des exploitations, il persiste une tradition de transhumance hivernale d'une partie des troupeaux dans le piémont et jusque dans les départements voisins. Cette tradition se prolonge aujourd'hui par le développement de l'éco-pâturage dans les domaines viticoles.

1. Bélier Manech Tête Noire © Lilian Cazabet
2. Transhumance de brebis © Arnaud Lardé
3. Saloir et fromage d'estive AOP Ossau Iraty, estive de Couecq Borce © Arnaud Lardé
4. Traite des brebis © Arnaud Lardé
5. Fête des Bergers d'Aramits © Arnaud Lardé
6. Brebis Basco Béarnaise © Arnaud Lardé
7. Cabane de Pucheous, estive de Pombie, Laruns © CDEO



■ La transhumance est un élément fort de l'identité culturelle des vallées pyrénéennes. Cela se traduit par un très grand nombre d'évènements festifs (fêtes de la transhumance, fêtes des bergers, fêtes du fromage, foires aux côtelettes...) à la montée ou à la descente des troupeaux. Elle est également très présente dans la tradition orale (chants en langue basque, gasconne ou catalane) et fait l'objet de plusieurs écomusées. Elle a donné lieu à un artisanat local reconnu (sonnailles et colliers, parapluies de bergers...). Les traces de bâti pastoral et la toponymie sont les témoins d'une activité très ancienne datant du néolithique dans certaines vallées.

FLUX DES TRANSHUMANCES ESTIVALES

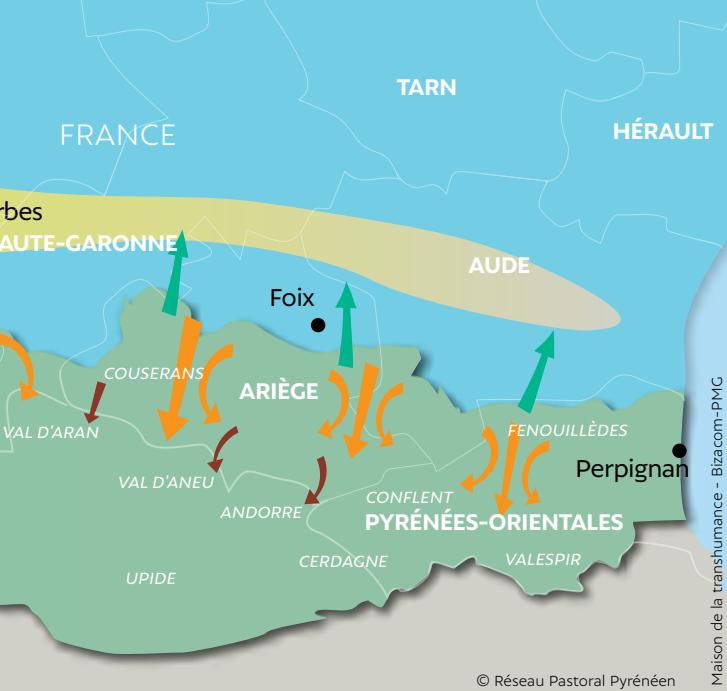
300 000 brebis - **33 000** vaches - **7 000** chevaux
Issues de **2 200** exploitations

Et utilisant **150 500** ha de surfaces pastorales collectives organisées en **500** unités pastorales et **150** groupements pastoraux

Deux associations d'éleveurs transhumants :
L'Association des Eleveurs et Transhumants des Vallées Béarnaises. L'Association « Buru Beltza » en Pays Basque

FLUX DES TRANSHUMANCES HIVERNALES

30 000 brebis et agnelles venant de **200** exploitations



PYRÉNÉES CENTRALES ET ORIENTALES

La transhumance estivale est pratiquée par les troupeaux des exploitations des vallées de montagne vers les estives d'altitude (de 1 000 à 2 500 m d'altitude) et, selon les capacités d'accueil, par des troupeaux du piémont voire des départements limitrophes.

Il s'agit en grande majorité de troupeaux d'ovins allaitants et de bovins allaitants (et dans une moindre mesure d'équins), parfois de grande taille, et utilisant les pâturages sur une période allant de juin à septembre, voire de mai à octobre selon les régions. La transhumance permet de profiter de la qualité des pâturages d'altitude et de libérer les prairies des exploitations pour réaliser les stocks de fourrages pour l'hiver.

La pratique de la transhumance hivernale vers les coteaux, autrefois traditionnelle pour les troupeaux des vallées, connaît un regain d'intérêt par la pratique de l'éco-pâturage permettant l'entretien des exploitations viticoles ou arboricoles de plaines et de piémonts.

FLUX DES TRANSHUMANCES ESTIVALES

215 000 brebis - **55 000** vaches - **7 000** chevaux

Issues de **2 200** exploitations

Et utilisant **336 500** ha de surfaces pastorales collectives

organisées en **480** unités pastorales

et **240** groupements pastoraux

Productions laitières

Elles sont surtout développées à l'Ouest de la chaîne. La mise aux normes européennes des cabanes fromagères a permis de relancer la production de fromage d'estive permettant de compléter la production réalisée sur la ferme. Le fromage d'estive est reconnu par l'AOP Ossau Iraty et certifié par une marque en creux spécifique sur la croute. En lien avec la production fromagère, l'agneau de lait bénéficie de l'IGP Agneau des Pyrénées qui impose, comme l'AOP Ossau Iraty, l'élevage des races locales (Manech Tête Rousse et Tête Noire, Basco béarnaise) adaptées aux systèmes pastoraux.

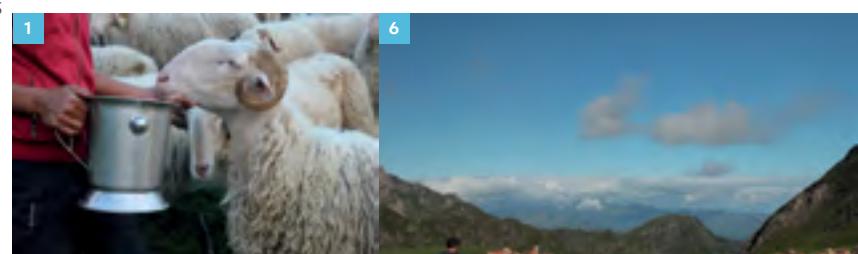
Productions allaitantes

La pratique de la transhumance et la qualité des pâturages des estives participent largement à la notoriété des produits issus des exploitations pyrénéennes.

Cela se traduit par la mise en place de Signes Officiels de Qualité et d'Origine tels que l'AOP Barèges Gavarnie et les IGP Agneau des Pyrénées ou Veau Rosée des Pyrénées Catalanes, ou encore les Labels Rouge Gasconne des Pyrénées ou blonde d'Aquitaine.

Ces signes officiels sont tous basés sur l'élevage de races locales rustiques adaptées aux systèmes transhumants.

1. Estive de Bugatet © GIP-CRPGE Hautes-Pyrénées
2. Vaches gasconnes en transhumance, Ariège © Groupe Gascon
3. Transhumance dans le Val d'Azun © GIP-CRPGE Hautes-Pyrénées
4. Troupeau de race gasconne en estive, Ariège © Groupe Gascon
5. Chevaux de Mérens en estive @ Sherpa Mérens
6. Estive de la Grande Estibère © GIP-CRPGE Hautes-Pyrénées



VOSGES

■ Du XII^e siècle à aujourd’hui, la transhumance dans les Vosges, dénommée « 's Wandla », répond à la nécessité d’expansion pastorale des vallées alsaciennes et prend le chemin des Hautes-Chaumes du Massif, entre 900 et 1 300 m d’altitude. Le climat y est rude, le sol souvent rocheux et la race bovine vosgienne y est plus présente qu’ailleurs car elle s’y est adaptée depuis fort longtemps.

Les bâtiments d’hiver sont souvent distants de seulement quelques kilomètres à vol d’oiseau des pâtures et bâtiments d’été. La plupart des troupeaux font l’ascension à pied en une journée. Les bâtiments d’ estive sont souvent des « fermes-auberges » dans lesquelles les éleveurs pratiquent la traite, la transformation et la vente de leurs produits (dont le Munster fermier AOP), associées à des services de restauration (le traditionnel « repas marcaire ») et parfois d’hébergement. Garante d’une agriculture de montagne extensive et herbagère, de paysages emblématiques, de savoir-faire d’exception valorisés en circuits courts, de l’identité culturelle des Marcaires, la transhumance sur les Hautes-Chaume est au cœur géographique, agricole et historique de la montagne vosgienne.

FLUX DE LA TRANSHUMANCE ESTIVALE BOVINE

Une cinquantaine d’éleveurs pratiquent la transhumance de nos jours dans le massif (surtout dans le Haut-Rhin mais également dans le Bas-Rhin, les Vosges et la Haute-Saône), avec parents et amis et accompagnés d’un public fidèle ou curieux.

On peut estimer le nombre d’animaux concernés à **1 500 à 2 000** bovins.

1. Ferme-auberge © Benoît Facchi
2. Fête de la transhumance à Munster © Benoît Facchi
3. Transhumance © FA Strohberg
4. Vache vosgienne © PNRBV - F. Schaller
5. Fromages Munster AOP © PNRBV



TRANSHUMANCES DANS LES HAUTES VOSGES

BAS-RHIN

- Transhumance estivale, déplacement de troupeaux bovins vers les Hautes chaumes
- Hautes chaumes



© L. Grandmougin - PNR Ballon des Vosges - 2025
© MDT-BIZAULON

■ La période de la transhumance suscite un fort attrait touristique. Lors de la transhumance, les vaches sont parfois ornées de rameaux, fleurs, et bien sûr, munies de leurs cloches. Ce temps fort est l’occasion de réunir autour de la famille de l’éleveur les amis, les habitants du village et parfois les visiteurs. Dans la vallée de Munster, elle est l’occasion d’une fête populaire « de la transhumance et de la tourte ». Le bâti traditionnel est la marcairie, qui comprend généralement deux espaces : un pour la vie et l’hébergement, l’autre pour la fabrication du fromage et des charcuteries. Elle peut contenir des ateliers de transformation et d’affinage.

■ La production de fromages : Munster AOP, Bargkass (ou Tomme des Vosges), Sieskass et Cœur de Massif (au lait de vosgienne), ainsi que de la crème et du beurre, se fait dans les ateliers de transformation et d’affinage des marcairies. Celles-ci ont souvent été modernisées ou modifiées en fermes-auberges, pour répondre à un public amateur de repas marcaires, où les produits laitiers et carnés dégustés ont été transformés et affinés sur place.

JURA

■ De nos jours, les animaux montent en alpages dans le Massif jurassien de juin à septembre (parfois de mai à octobre) et sont principalement des génisses. La traite et la fabrication de fromages à l'alpage ne sont plus pratiquées pour la majorité des éleveurs transhumants. La transhumance varie de quelques kilomètres à plusieurs centaines, mais reste principalement locale. Le pacage franco-suisse, qui permet à des animaux venant de Suisse de pâture sur les sommets du massif côté français, tend à décliner. On trouve également des troupeaux de brebis (orientés vers la production de viande) qui transhument toute l'année, l'été en montagne, l'hiver dans les plaines de Bresse et de Bourgogne. De nouvelles formes de pastoralisme ont émergé, comme la transhumance périurbaine à Besançon, Dole, Saint-Claude et Morez (chèvres et brebis). La transhumance ovine est pratiquée sur les bords de la Loue, et des pâturages de conservation en espaces naturels sensibles ou zones Natura 2000 existent à Baume-les-Messieurs, Le Frasnois, Dugeon et dans les marais de Saône.

1. Murets en pierre sèche ou « murgers » © M. Martin
2. Prairies vers Saint Hymetière © Salomé Robin/Jura Tourisme
3. Génisses de race Montbelliarde © MdT
4. Descente d'alpage © Aurelien Collenot
5. Fromages Comté AOP © MdT
6. Génisses en estive © Jack Carrot/Jura Tourisme



1



2



3



4

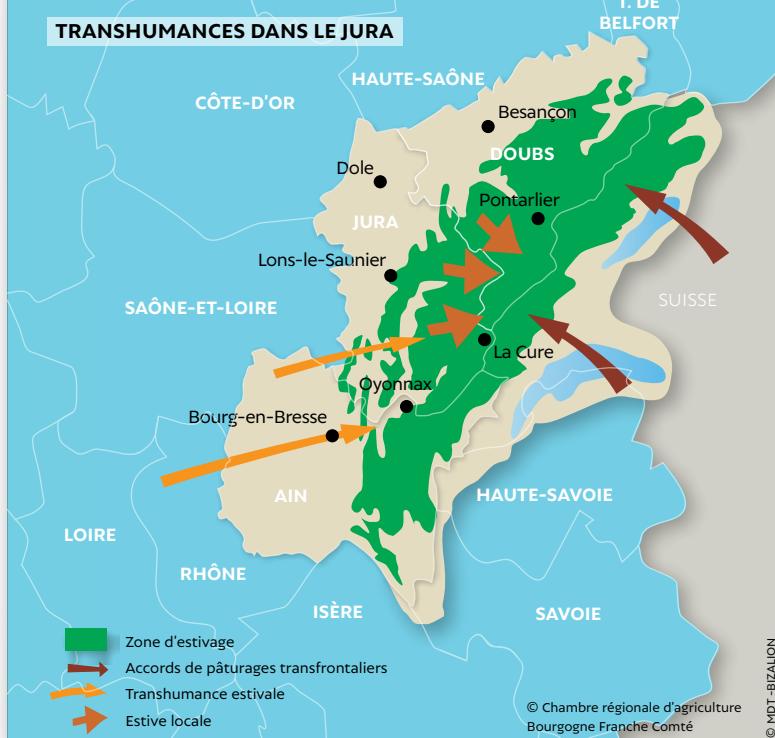


5



6

TRANSHUMANCES DANS LE JURA



■ À l'approche de l'été, la montée des vaches vers leurs alpages reste une tradition bien vivante. Ces fêtes, appelées « montée » ou « descente » des vaches, sont un événement marquant où le monde rural est à l'honneur. Les vaches décorées paradent dans les rues, suivies de chars, de musique et d'animations. C'est le cas de la Fête des Fontenottes, à Montlebon, qui se tient tous les deux ans, ou de la Fête de la transhumance autour du Mont d'Or, au mois d'avril.

■ Les fêtes de la transhumance sont un moment de partage et de convivialité. Les visiteurs peuvent goûter aux produits locaux comme le Comté, le Morbier, le Bleu de Gex et des saucisses artisanales. Ces produits, issus d'une tradition de travail en équipe, sont élaborés dans des coopératives, un élément clé de l'économie agropastorale du massif. Certains fromages, comme le Mont d'Or, restent liés à la saisonnalité du travail de paysan transhumant et sont protégés par une appellation d'origine.

FLUX DE LA TRANSHUMANCE ESTIVALE BOVINE

La transhumance concerne environ **12 000** bovins (**7 000** français, **5 000** suisses), principalement des génisses car le lait n'est plus transformé à l'alpage.

CORSE

■ La transhumance en Corse s'effectue le plus souvent sur l'estive locale la plus proche du territoire de l'exploitation. La montée en estive s'appelle « *a muntagnera* » et la redescense « *l'impiaghjera* » que l'on pourrait traduire comme la redescense en plaine. Environ 120 troupeaux de chèvres et de brebis transhument encore sur la montagne corse en période estivale. La grande majorité des élevages caprins laitiers de race corse, transformateurs fermiers, la pratique. La tendance est moins affirmée pour les ovins lait. En règle générale, les animaux sont conduits en transhumance « *À latte seccu* », c'est-à-dire après tarissement, entre fin juin et mi-juillet. Quelques cheptels, plus rares, effectuent encore la transhumance à pied en suivant d'anciens sentiers historiques. Aujourd'hui, la plupart des éleveurs ont opté pour les déplacements en bétailière.

La transformation fromagère en montagne est devenue rare, elle concerne moins de 10 % des élevages transhumants.

Moins traditionnel, le cheptel transhumant le plus important aujourd'hui est constitué de bovins allaitants, souvent de race corse ou croisée corse, qui sont particulièrement adaptés à la valorisation des terrains montagneux. Ces vaches transhument généralement de manière autonome au départ des exploitations. Bien que moins répandue, la transhumance des porcs noirs de race locale, reconnue sous le nom de « *Porcu Nustrale* », existe dans les vallées réputées pour leur tradition charcutière, ces animaux étant capables de pâtrir efficacement.

FLUX DES TRANSHUMANCES ESTIVALES

- caprins : **13 200** têtes

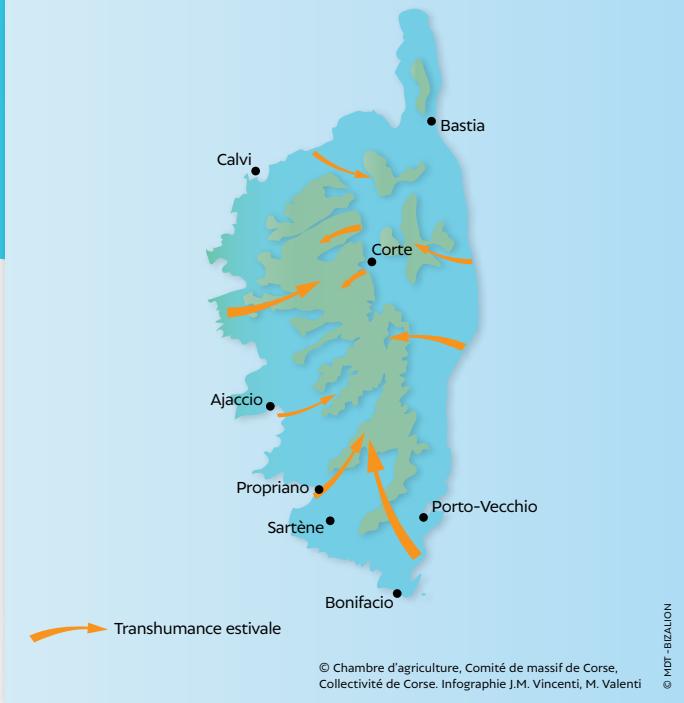
- ovins : **12 500** têtes

Héliportage : nombre de bergeries desservies : **50**

Nombre de groupements pastoraux : **4**

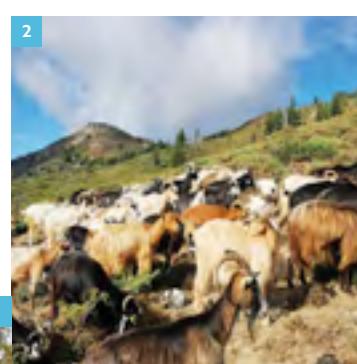
Données estimatives d'après le Comité de Massif de Corse (2023)

1. Bergerie traditionnelle de Haute Corse © M. Valenti
2. Troupeau de chèvres corse en transhumance © M. Valenti
3. Troupeau bovin en transhumance sur le plateau du Cuscionu © MdT
4. Brebis corse à la traite © J.A. Canarelli
5. Fabrication du brocciu © S. Suissa



■ La transhumance à pied s'est pratiquée activement jusque dans les années 1950. Puis avec la construction des routes, elle a progressivement décliné. Les axes routiers principaux ont souvent repris les tracés des anciens sentiers de transhumance. Sur ces chemins, on retrouve beaucoup de marqueurs préhistoriques comme des alignements de menhirs, des sites christianisés et d'anciennes chapelles. Il était d'usage au Niolu de ne pas partir en montagne avant la Sant'Antone de Padoue, le 13 juin, afin de profiter d'un climat clément. À Casamaccioli, la Santa di u Niolu fête patronale du 8 septembre, jour de la Sainte Marie, appelait tous les bergers de Corse à l'occasion d'une grande foire rurale qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

■ De nombreux produits emblématiques sont issus de l'élevage des races locales et des savoir-faire ancestraux corses :
- le brocciu, fromage frais fabriqué à partir du lactosérum, sous AOP.
- plusieurs fromages au lait cru de brebis ou de chèvre, à croûte fleurie ou lavée. On en dénombre cinq types : Bastelicaccia, Sartinesu, Venachese, Niulincu, Calinzana.
- le « *vitellu corsu* », le veau corse élevé sous la mère et le « *Manzu* », un jeune bovin généralement engrangé à la descente d'estive.



D'AUTRES TERRITOIRES ET PRATIQUES DE TRANSHUMANCES

■ La transhumance dite « horizontale », qui voit le troupeau changer d'espace pastoral sans forcément changer d'altitude, est pratiquée dans des territoires comme les prés salés de la baie de Somme et du Mont-Saint-Michel, les communaux du Marais poitevin. Ce type de déplacement est souvent médiatisé à l'occasion de fêtes de la transhumance ou de journées festives. Les cahiers des charges des AOP pour la viande incluent parfois ces mouvements, souvent réalisés dans des espaces naturels protégés : réserves naturelles, parc naturels régionaux. Ces transhumances concernent également de rares élevages de types « herbassiers » ou « bergers sans terre », actifs dans les plaines. Ces éleveurs, qui ne possèdent que leurs troupeaux, suivent la pousse de l'herbe toute l'année et louent des places d'herbage sur la base d'accords verbaux ou de conventions pluriannuelles de pâturage : regains d'automne de prairies, chaumes de céréales, vergers, vignes, parcours boisés, champs incultes...

1. Brebis dans les prés-salés de la Manche © Marion Jouault
2. Vaches dans le Marais poitevin © MdT
3. Déplacement en barque dans le Marais poitevin © MdT

PETIT LEXIQUE DE L'ÉLEVAGE TRANSHUMANT

Alpage (ou estive) : pâturage de haute montagne

AOP : Appellation d'Origine Protégée

AFP : Association Foncière Pastorale. Regroupement, au sein d'un périmètre défini, des propriétaires de terrain à vocation pastorale, agricole ou forestière, afin d'organiser et d'aménager le territoire

Communs pastoraux : ressources pastorales partagées, gérées et maintenues collectivement par une communauté

Drailles : chemins de transhumance pour les troupeaux

GP : Groupement Pastoral. Regroupement d'éleveurs pour une valorisation collective de surfaces pastorales

Herbassier ou berger sans terre : éleveur qui ne possède que son troupeau et loue des places de pâturage à l'année

Inalpage : séjour estival des troupeaux dans les alpages

IGP : Indication Géographique Protégée

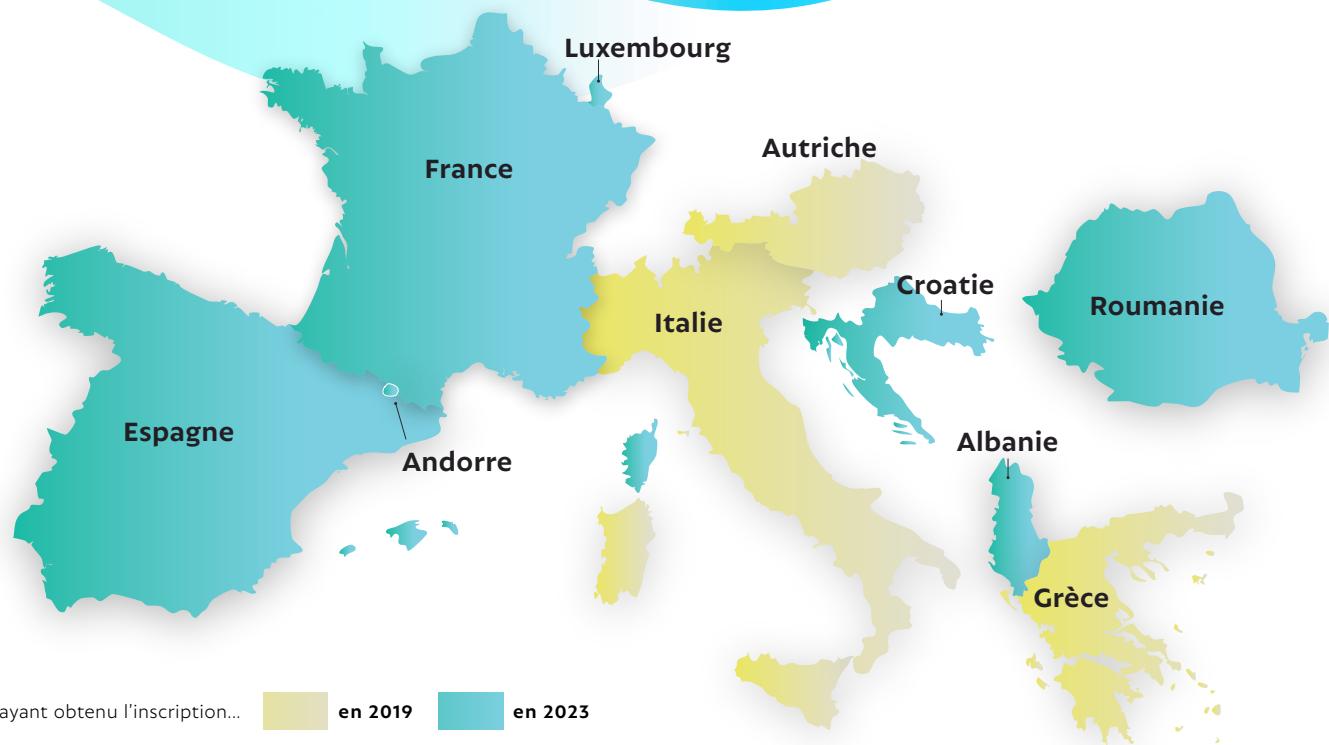
Remue : mouvement du bétail allant à l'estive dans les Alpes

Sonnaille : cloche ou clochette mise au cou des bêtes pour la transhumance ou le pâturage

Tardon : agneau né au début du printemps, élevé en montagne et fini en bergerie dès la descente d'estive



LA TRANSHUMANCE INSCRITE AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ



Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, réuni au Botswana en décembre 2023, a inscrit « la transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux », au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

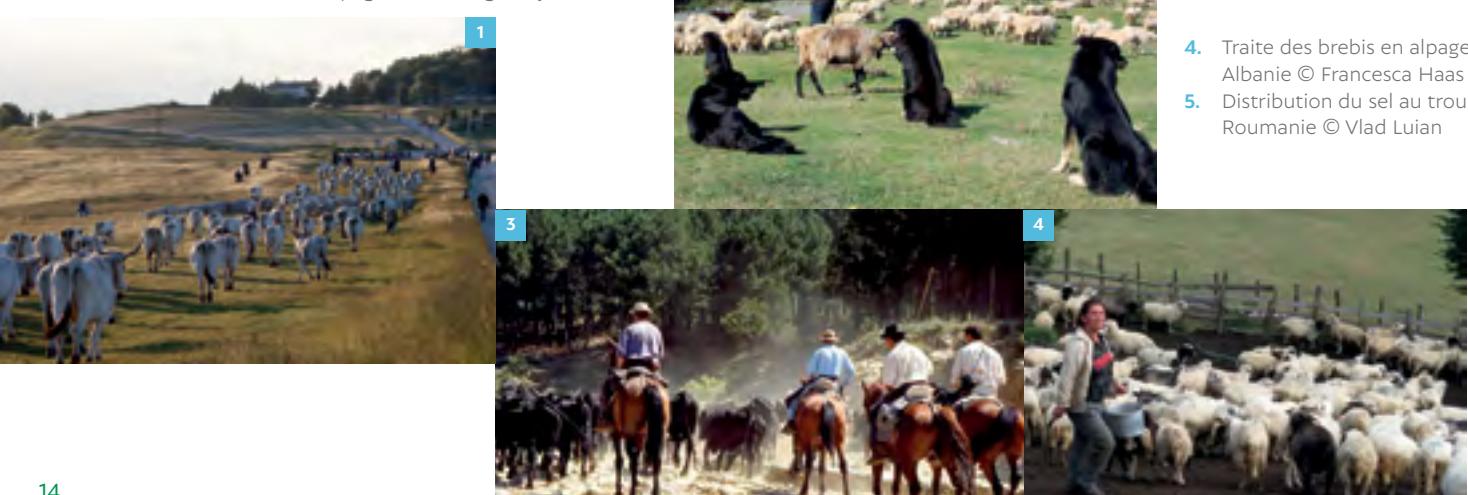
Dix pays bénéficient désormais de l'inscription : l'Albanie, l'Andorre, l'Autriche, la Croatie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg et la Roumanie.

D'autres pays, dont la Bulgarie, la Slovaquie, la Pologne, la Turquie, la Serbie, l'Ukraine et le Portugal pourraient encore bénéficier de l'inscription d'ici fin 2026.

1. Transhumance bovine dans les Abruzes, Italie © Nicola Lanese
2. Transhumance estivale, Grèce © Maria Karatassiou - Athanasios Ragkos
3. Transhumance bovine sur la Cañada Real Leonesa Occidental, Espagne © Santiago Bayon Vera



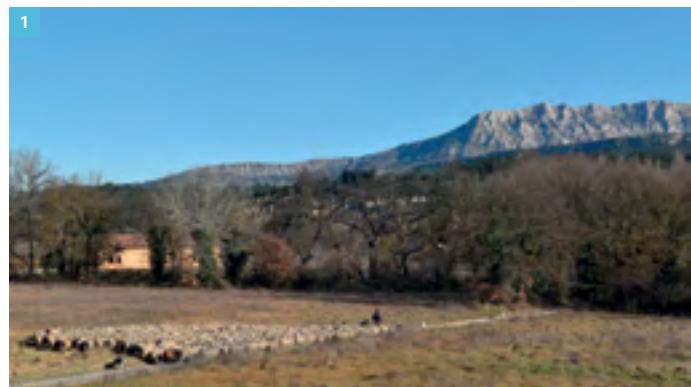
4. Traite des brebis en alpages, Albanie © Francesca Haas
5. Distribution du sel au troupeau, Roumanie © Vlad Luian



LE DÉPLOIEMENT D'UN PLAN DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE LA TRANSHUMANCE

■ Dans le cadre de la démarche d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le Collectif des Races Locales de Massif (CORAM), associé à ses partenaires, a élaboré un Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Transhumance sur le plan national. Il intègre notamment une analyse des risques et des menaces pesant sur la continuité de cette pratique en mettant en avant les questions juridiques, la transmission des savoir-faire et la création d'un observatoire de celle-ci.

Ce plan constitue ainsi un programme opérationnel en faveur de la transhumance devant permettre



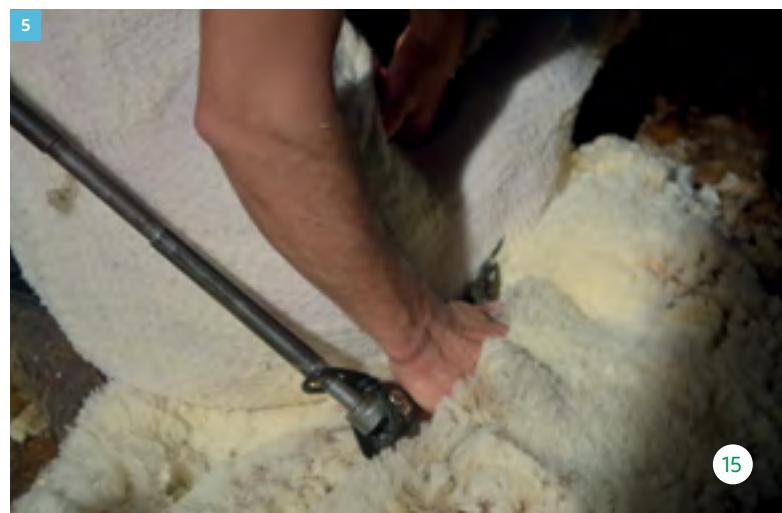
d'insuffler une politique dynamique en faveur de la connaissance, de la promotion, de la valorisation et de la transmission de cet héritage culturel. L'objectif est que ce plan puisse être mis en commun avec ceux mis en œuvre par l'ensemble des pays ayant bénéficié de l'inscription.



1. Déplacement d'un troupeau herbassier en Provence © MdT
2. Héliportage dans les Alpes du Sud © MdT
3. Chiens de protection Montagne des Pyrénées en alpages © MdT
4. Gardiennage dans la Crau sèche © MdT
5. Tonte, Domaine du Merle, Salon-de-Provence © MdT
6. Traite dans les estives pyrénées © Lilian Cazabet

Le Collectif des Races locales de Massif (CORAM) est une association créée en 2007 afin de promouvoir, coordonner, représenter et défendre les races locales situées sur les principaux massifs français qui recherchent l'amélioration de la compétitivité des élevages tout en axant leur politique sur le maintien de pratiques de production liées aux territoires. Il regroupe les Organismes de Sélection (O.S.) qui ont en charge la gestion et l'orientation de la sélection ainsi que la promotion des races locales de massif.

Crée en 1997, l'**association Maison de la transhumance** réunit des éleveurs et berger, des experts de l'agriculture, de l'environnement et des sciences humaines, des opérateurs culturels et des élus territoriaux, déterminés à unir leurs compétences pour assurer l'avenir de la grande transhumance ovine. Depuis 2012, elle est domiciliée au Domaine du Merle (Salon-de-Provence), propriété de L'Institut Agro, au cœur de la plaine de la Crau. Un centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance y a été aménagé en 2019 (<https://ressources.transhumance.org>).



CONTACTS

CORAM - Collectif des Races Locales de Massif

Maison de la Coopération - 2 Avenue Daniel Brisebois
BP 82256 Auzerville - 31322
CASTANET TOLOSAN CEDEX - FRANCE
www.races-montagnes.com - coram@racesdefrance.fr

MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Domaine du Merle - Route d'Arles
13300 SALON-DE-PROVENCE - FRANCE
www.transhumance.org - contact@transhumance.org



www.transhumance-patrimoine.fr

Partenariats :



Avec le soutien de :

